



Je viens d avoir un enfant avec un homme qui a le séjour de dix

Par **Bahanag melodie**, le **08/11/2018** à **17:55**

Bonjour je viens d avoir un enfant et son père a une carte de séjour de 10 ans je souhaite savoir si j ai droit de faire une demande de un titre de séjour vie privée et familiale et aussi s il faut attendre que la CIN et le passeport de mon fils sorte pour attammer la procédure merci de me repondre

Par **youris**, le **08/11/2018** à **18:11**

bonjour,
vous pouvez demander mais rien n'indique que vous aurez une réponse favorable.
par contre si vous vous pacsez avec un étranger en situation régulière, vous pourrez avoir un titre de séjour si vous prouvez:

- la réalité de la relation avec votre partenaire,
- et l'ancienneté de votre vie commune en France (au moins 1 an, sauf exceptions).

salutations